

Colloque ONPES sur les budgets de référence

13 octobre 2015, salle Laroque

Clôture Étienne PINTE

– **Étienne Pinte** : quand on intervient le dernier après tant d'interventions brillantes, enrichissantes et passionnantes, c'est toujours difficile. Je circonscrirai mon intervention à des réflexions personnelles.

Quand il y a un peu plus de deux ans Jérôme Vignon m'a parlé de « budgets de référence », pour en quelque sorte me faire découvrir qu'il y avait de nouvelles notions pour appréhender la pauvreté, j'ai d'abord été très surpris car je ne connaissais pas cette notion. Et ma première réaction, je ne vous le cache pas, a été une réaction d'inquiétude. Pourquoi ? Comment expliquer aux personnes en situation de pauvreté qu'un budget de référence d'environ 1 400 euros par mois pour une personne seule puisse être supérieur au salaire minimum et bien au-dessus du seuil de pauvreté ? Gabrielle tout à l'heure nous a interpellés sur cette question. Comment expliquer qu'un budget de référence puisse être bien supérieur à tous les autres critères budgétaires que nous connaissons ?

Dans la conclusion de Jérôme Vignon, et tout au long de ce colloque aujourd'hui, deux voies ont été évoquées pour la définition des budgets de référence : la voie de la Commission européenne et la voie française, présentée par Jérôme Vignon. Il est important de noter, car le débat a porté sur les budgets de référence européens, que la Commission européenne privilégie une définition

essentiellement quantitative et qui peut servir à la fixation des minima légaux de la protection sociale obligatoire. Donc, cela va bien au-delà de l'approche de l'ONPES.

Jérôme n'adhère pas à cette voie, et personnellement je pense qu'il a raison. Comment comparer des budgets de référence de pays aussi différents que la Roumanie et le Luxembourg par exemple ? Comment comparer la Hongrie avec 332 euros de salaire minimum et la France avec un salaire minimum de 1 457 euros ?

À partir du moment où la Commission européenne en 2010 a soumis comme objectif aux 28 États membres de l'Union européenne le projet de « Stratégie 2020 », cela revenait à s'engager à réduire de 20 millions le nombre de personnes en situation de pauvreté. Vous voyez à quel point, à l'heure actuelle, quels que soient les efforts de l'Union européenne et de la Commission, nous sommes très loin de réduire la pauvreté dans l'espace européen, mais également dans notre pays.

Je pense que le mérite de la Commission, c'est d'avoir fait accepter par les 28 États une méthodologie commune. C'est-à-dire des outils de base communs pour définir, dans chacun des pays de l'Union européenne, le degré de pauvreté. Faire au moins que la méthodologie soit la même, c'est un pas intéressant. Je préfère donc l'approche de Jérôme Vignon, c'est-à-dire une approche qualitative de l'évaluation des budgets de référence, et donc l'approche de l'ONPES.

Si on veut réduire la pauvreté, ce qui est au centre de nos débats, il faut pouvoir s'intéresser à la fois à ceux qui s'y trouvent, ceux qui en sortent et ceux qui risquent d'y entrer. Pour la France, nous sommes quand même confrontés depuis plusieurs années à plusieurs mesures ou approches de la pauvreté : l'indicateur de l'INSEE, les chiffres recensés par les associations (Fondation de l'Abbé Pierre, Secours catholique, Médecins du monde, UNAF...), les indicateurs de l'ONPES, de l'OCDE, et bien d'autres...

Comment expliquer aux plus de 8,5 millions de nos concitoyens - dont 3 millions d'enfants vivant dans des familles sous le seuil de pauvreté, dont 500 000 mères seules avec enfants vivant sous le seuil de pauvreté - que nous n'arrivons pas à améliorer plus rapidement leur situation ? Comment expliquer aux 3 millions de concitoyens qui aujourd'hui vivent sous le seuil de très grande pauvreté, tel que rappelé par ATD Quart monde, que nous n'arrivons pas à les sortir plus vite de leur grande précarité ?

Voilà comment, dans un pays qui est reconnu comme le sixième plus riche ou privilégié du monde, il est difficile aujourd'hui de dire comment arriver à éradiquer la pauvreté... Et pas seulement l'extrême pauvreté.

Comment convaincre les institutions publiques ? Jérôme a rappelé qu'il y a lieu de rapprocher les besoins et leur satisfaction.

Vous savez tous que nous sommes dans une situation économique difficile, et que nous allons être confrontés à l'arrivée de beaucoup de migrants, venant du Proche et du Moyen-Orient en particulier.

Donc le travail de l'ONPES a le grand mérite d'exister, de tracer des voies, ouvertes à d'autres avancées. On en a parlé toute cette journée. Je souhaite en particulier souligner l'importance de prolonger les travaux sur les budgets de référence dans d'autres contextes, par exemple pour mieux comprendre les situations de pauvreté en milieu rural aussi bien que ce qui a été fait pour les villes de taille moyenne. Cet outil que nous offre l'ONPES va donc servir à améliorer les conditions de vie des personnes en situation de précarité - nous le souhaitons et l'espérons, et nous ferons tout pour y arriver ensemble.

Voilà les quelques réflexions personnelles dont je voulais partager l'expression.